

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites
Préfecture de la Dordogne 11 avril 2024

La réunion était présidée par Nicolas DUFAUD, Secrétaire Général de la Préfecture
Etait présent Georges BARBEROLLE

Dossiers présentés par l'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine)

- site classé Vézère et de sa confluence avec les Beunes, couverture d'une terrasse existante et fermeture par des menuiseries : avis favorable à l'unanimité
- les Eyzies, extension d'une maison individuelle : avis favorable à l'unanimité
- Peyzac le Moustier, construction d'un garage : avis favorable à l'unanimité

Dossier présenté par la DREAL

- Meyrals, demande de la régularisation de la construction d'une petite maison : avis défavorable

Dossier présenté par la DDT

- Bassillac et Auberoche, changement de destination d'un bâtiment agricole en maison d'habitation avec démolition du local de stockage, création d'un pool house (pavillon près de la piscine) – 2^{ème} présentation ; la DDT a précisé que le PLUi en zone N n'autorise pas les annexes et extensions : avis défavorable

~~~~~

*CODEV – Réunion du 18 avril 2024 à la CAB*

Président Sylvain CONNANGLE  
Etait présent Georges BARBEROLLE

Deux groupes de travail ont été créés : agriculture et santé. Quatorze inscrits pour l'atelier agriculture, treize pour l'atelier santé, dont quatre inscrits aux deux ateliers.

Le référent pour le groupe agriculture est Daniel MERMET (G.BARBEROLLE est inscrit au groupe agriculture).

La première réunion du groupe s'est tenue le 30 avril 2024 (6 membres présents sur 14 inscrits). La réflexion s'est focalisée sur deux sujets :

- la transmission : que peuvent faire des collectivités locales pour faciliter les transmissions de façon à maintenir un tissu social dense
- la transition : que peuvent faire des collectivités locales pour aider les agriculteurs (projets d'installation) et aller vers une agriculture durable (bio, agro écologie ...). Il a été proposé de rencontrer des acteurs (agriculteurs, distributeurs, ONG, organismes publics ...) pouvant apporter des éléments de réflexion

Un espace digital à partager a été décidé, FRAMAVOX. Chacun peut annoncer ce qu'il va faire/ ce qu'il a fait.

~~~~~

Comité du Groupe d'Action Locale du Grand Bergeracois
La CAB jeudi 2 mai 2024

Animatrice Vanessa KLAINGUER
Présent George BARBEROLLE

1 – présentation de la Convention des Fonds Européens Territorialisés (FET) entre la Région Aquitaine et le GAL du Grand Bergeracois (période 2021-2027). Christophe CATHUS, conseiller régional de Nouvelle Aquitaine, a présenté les fonds attribués à la région (190 millions d'euros) dont 3,59 millions d'euros pour le GAL du Grand Bergeracois (enveloppe FEDER 2,09 millions d'euros, LEADER 1,5). Le GAL comprend 128 communes pour 99654 habitants.

2 – le règlement intérieur du GAL a été présenté et approuvé . Le GAL est constitué de 32 membres titulaires et de suppléants répartis en deux collèges privés (18) et publics (14). Le GAL doit notamment avoir l'initiative de la sélection des projets présentés, exposés devant le Comité. Actuellement une dizaine de projets sont en attente, quatre seront présentés le 12 juin devant le Comité. Une notice explicative de la grille de sélection des projets a été distribuée.